

AVIS DE TRAITEMENT ÉQUITABLE

Introduction

WEX Fleet France SAS et nos sociétés associées (« WEX », « nous », « notre » ou « nôtre ») détient et traite des données de tous les employés, sous-traitants, travailleurs occasionnels, candidats, candidats à l'entretien d'embauche, stagiaires, travailleurs intérimaires, consultants, directeurs, membres (p. ex. partenaires), et tierces parties actuels et passés dont vous nous communiquez les informations dans le cadre de la relation de travail (p. ex. informations relatives aux proches, personne à contacter en cas d'urgence et/ou personnes à charge) « membre du personnel » ou « vous » ou « votre »).

Lorsque la législation en matière de protection des données applicable exige que nous traitions vos données à caractère personnel en nous fondant sur des justifications juridiques précises, nous traitons généralement vos données à caractère personnel en nous basant sur l'un des fondements suivants :

le traitement est nécessaire pour des intérêts légitimes poursuivis par WEX (lesdits objectifs étant décrits ci-après), à l'exception des cas où ces intérêts sont supplantés par votre propre intérêt ou vos libertés et droits fondamentaux qui exigent la protection de vos données à caractère personnel ;

le traitement est nécessaire pour des raisons de conformité aux obligations juridiques qui incombent à WEX ; ou

le traitement est nécessaire au bon fonctionnement d'un contrat auquel vous êtes partie ou en vue de prendre des mesures à votre demande avant toute mise en application dudit contrat.

En certaines occasions, nous pouvons être amenés à traiter vos données à caractère personnel à des

	<p>en vigueur), l'historique des employeurs pertinents, le statut réglementaire pertinent et les qualifications professionnelles ;</p>	<p>comprennent les intérêts des effectifs dans leur ensemble et de la base de clients de WEX.</p> <p>WEX estime qu'une transformation commerciale soutient ses objectifs et résultats commerciaux à long terme. WEX souhaite préserver sa réputation et continuer d'attirer des employés de haut vol.</p>
<p>c)</p>	<p>Verser et gérer la rémunération, les prestations et les régimes incitatifs ainsi que le remboursement des dépenses et frais professionnels et appliquer les déductions et contributions fiscales et de sécurité sociale indiquées ;</p>	<p>Ce traitement est nécessaire pour exécuter le contrat entre vous et WEX.</p> <p>Ce traitement est également nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par WEX.</p> <p>WEX estime qu'elle a un intérêt légitime à gérer ses effectifs et à exploiter ses activités. Cela comprend notamment de s'assurer que ses employés sont correctement rémunérés et que la rémunération est fixée à un niveau approprié pour mener à bien des opérations commerciales usuelles.</p> <p>WEX estime qu'une gestion efficace de ses employés</p>

travail, l'entretien des
relations avec les employés
et l'engagement au travail
(ces sondages seront
souvent anonymes, mais
peuvent inclure un profilage

	<p>d'assurer la conformité avec les politiques de WEX en matière d'informatique et de localiser les informations par des opérations de recherche lorsque cela est requis pour des raisons commerciales légitimes ;</p>	<p>WEX estime qu'une gestion informatique efficace soutient ses objectifs et résultats commerciaux à long terme. WEX souhaite préserver sa réputation mondiale et continuer d'attirer des employés de haut vol.</p>
<p>m)</p>	<p>Honorer ses obligations réglementaires de supervision des personnes employées ou désignées par l'entreprise pour la représenter, y compris la prévention, la détection et l'enquête portant sur un grand nombre d'activités et de comportements, relevant soit de tractations commerciales spécifiques, soit du lieu de travail au sens large et liaison avec les autorités réglementaires ;</p>	<p>Ce traitement est nécessaire pour des raisons de conformité aux obligations juridiques qui incombent à WEX.</p> <p>Ce traitement est également nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par WEX.</p> <p>WEX estime qu'il est dans son intérêt légitime de s'assurer que son activité, ses clients, ses employés et ses systèmes sont protégés. Cela comprend la détection et la prévention de crimes et d'activités criminelles ; s'assurer que seuls les candidats appropriés sont embauchés au sein de notre entreprise ; et s'assurer de la conformité aux exigences qui nous incombent (émanant à la fois de la législation de l'UE et non européenne).</p> <p>WEX estime qu'une protection efficace de l'entreprise soutient ses objectifs et résultats commerciaux à long terme. WEX souhaite préserver sa réputation et continuer d'attirer des employés de haut vol.</p>

travail qui s'appliquent à
WEX dans la conduite de
ses activités) ;

fonctions correctement et conformément aux procédures

	d'offre pour les rapports de travail ou de l'équipe client, y compris l'utilisation d'images photographiques ;	<p>WEX estime qu'elle a un intérêt légitime à gérer ses effectifs et à exploiter ses activités. Cela implique de s'assurer que chaque employé assume ses tâches appropriées et de mener des activités commerciales normales.</p> <p>WEX estime qu'une gestion efficace de ses employés soutient ses objectifs et résultats commerciaux à long terme. WEX souhaite préserver sa réputation et continuer d'attirer des employés de haut vol.</p>
s)	Pour gérer les relations avec les clients et les fournisseurs tiers, y compris la divulgation d'informations de contrôle pertinentes, conformément aux exigences appropriées des clients vis-à-vis de ces clients, des coordonnées de CV ou des images professionnelles photographiques aux fins de l'identification auprès des clients ou de la divulgation d'informations à des responsables du traitement des données pour la prestation de services à WEX ;	<p>Ce traitement est nécessaire pour exécuter le contrat entre vous et WEX.</p> <p>Ce traitement est également nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par WEX.</p> <p>WEX estime qu'elle a un intérêt légitime à gérer ses effectifs et à exploiter ses activités. Cela implique de s'assurer que chaque employé assume ses tâches appropriées et de mener des activités commerciales normales.</p> <p>WEX estime qu'une gestion efficace de ses employés soutient ses objectifs et résultats commerciaux à long terme. WEX souhaite préserver sa réputation et continuer d'attirer des employés de haut vol.</p>
t)	Le cas échéant, pour la publication de supports de communication ou de publicité internes ou externes appropriés, notamment via les réseaux sociaux, dans des circonstances appropriées ;	<p>Ce traitement est nécessaire pour exécuter le contrat entre vous et WEX.</p> <p>Ce traitement est également nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par WEX.</p> <p>WEX estime qu'elle a un intérêt légitime à gérer ses effectifs et à exploiter ses activités. Cela implique de s'assurer que chaque employé assume ses tâches appropriées et de mener des activités commerciales normales.</p> <p>WEX estime qu'une gestion efficace de ses employés soutient ses objectifs et résultats commerciaux à long terme. WEX souhaite préserver sa réputation et continuer d'attirer des employés de haut vol.</p>
u)	Pour soutenir l'administration et la gestion des RH, ainsi que la tenue et le traitement des registres généraux nécessaires à la gestion des emplois, des relations de travail ou d'autres relations et à la gestion des contrats de travail ou de mission ;	<p>Ce traitement est nécessaire à l'exécution du contrat entre vous et WEX et pour des raisons de conformité aux obligations juridiques qui incombent à WEX.</p> <p>Ce traitement est également nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par WEX.</p> <p>WEX estime qu'elle a un intérêt légitime à gérer ses effectifs et à exploiter ses activités. Cela implique notamment de veiller à ce que chaque employé assume les tâches appropriées, soit bien formé et assume ses</p>

		<p>fonctions correctement et conformément aux procédures appropriées ; de gérer les absences et les droits aux congés des employés ; d'entreprendre des activités commerciales normales ; de maintenir un dialogue avec les employés ; et de se conformer aux lois et réglementations en vigueur.</p> <p>WEX estime qu'une gestion efficace de ses employés soutient ses objectifs et résultats commerciaux à long terme. WEX souhaite préserver sa réputation et continuer d'attirer des employés de haut vol.</p>
v)	Pour modifier les autorisations d'accès ;	<p>Ce traitement est nécessaire à l'exécution du contrat entre vous et WEX et pour des raisons de conformité aux obligations juridiques qui incombent à WEX.</p> <p>Ce traitement est également nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par WEX.</p> <p>WEX estime qu'elle a un intérêt légitime à gérer ses effectifs et à exploiter ses activités. La fonction RH informatique est essentielle pour que cela puisse être réalisé de la manière la plus efficace. Cela implique le respect des politiques et contrôles d'accès de WEX.</p> <p>WEX estime qu'une gestion informatique efficace soutient ses objectifs et résultats commerciaux à long terme. WEX souhaite préserver sa réputation et continuer d'attirer des employés de haut vol.</p>
w)	Pour assurer l'assistance technique et la maintenance des systèmes d'information RH ;	<p>Ce traitement est nécessaire à l'exécution du contrat entre vous et WEX et pour des raisons de conformité aux obligations juridiques qui incombent à WEX.</p> <p>Ce traitement est également nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par WEX.</p> <p>WEX estime qu'elle a un intérêt légitime à gérer ses effectifs et à exploiter ses activités. La fonction RH informatique est essentielle pour que cela puisse être réalisé de la manière la plus efficace. Cela comprend le maintien de l'intégrité et de la sécurité des données et la facilitation de la gestion des registres.</p> <p>WEX estime qu'une gestion informatique efficace soutient ses objectifs et résultats commerciaux à long terme. WEX souhaite préserver sa réputation et continuer d'attirer des employés de haut vol.</p>
x)	Pour faire respecter nos droits et obligations légaux, et à toutes fins, en rapport avec toute réclamation légale de votre part, contre vous ou vous impliquant ;	<p>Ce traitement est nécessaire à l'exécution du contrat entre vous et WEX et pour des raisons de conformité aux obligations juridiques qui incombent à WEX.</p> <p>Ce traitement est également nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par WEX.</p> <p>WEX estime qu'elle a un intérêt légitime à protéger son organisation des manquements aux obligations légales qui lui sont imputables et à se défendre contre les poursuites judiciaires. Cela est nécessaire pour garantir que les</p>

		<p>droits et intérêts juridiques de la société sont gérés de manière appropriée.</p> <p>WEX estime que la conformité légale et la gestion des droits légaux soutiennent ses objectifs et résultats commerciaux à long terme. WEX souhaite préserver sa réputation et continuer d'attirer des employés de haut vol.</p> <p>Avertissement : ce qui précède concerne les données à caractère personnel non sensibles. En cas de données à caractère personnel sensibles, le traitement est nécessaire pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice ou lorsque des tribunaux exercent leurs fonctions judiciaires.</p>
--	--	---

y) Pour se conformer aux demandes licites des autorités publiques (y compris, sans limitation, pour satisfaire aux exigences de la sécurité nationale ou de l'application de la loi), aux demandes d'enquêtes ou lorsque cela est requis par la loi en vigueur, les décisions de justice, les réglementations gouvernementales ou les autorités réglementaires (y compris, sans limitation, la protection des données, les impôts et l'emploi), dans votre pays ou à l'étranger ;

Ce traitement est nécessaire à l'exécution du contrat entre vous et WEX et pour des raisons de conformité aux obligations juridiques qui incombent à WEX.

Ce traitement est également nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par WEX.

WEX estime qu'il est dans son intérêt légitime de veiller à se conformer à toutes les obligations juridiques qui lui sont imposées, qu'il s'agisse d'obligations de l'UE ou d'obligations non européennes. WEX souhaite préserver sa réputation d'entreprise citoyenne et agir de manière appropriée dans tous les pays dans lesquels elle opère. Cela implique de coopérer avec les autorités et organismes gouvernementaux. En effet, WEX est tenue de se conformer aux lois et réglementations en vigueur dans les pays dans lesquels elle exerce ses activités. Exiger le contraire entraînerait des conflits de lois.

WEX estime que la conform-12.3 (r)-6. 9 (t)-9- (-12.3 (r)-6.)3t51sementatoro

Conformité aux lois sur l'emploi, la santé et la sécurité ou la sécurité sociale. Par exemple, pour fournir des prestations d'incapacité légale ou de maternité, éviter de violer des obligations légales envers vous, assurer une gestion juste et légale de votre emploi, éviter les licenciements illicites, administrer les régimes privés d'assurance maladie et d'invalidité de longue durée de WEX, procéder à des aménagements ou ajustements raisonnables et éviter la discrimination illégale ou le traitement des plaintes à cet égard ;

Ce traitement est nécessaire aux fins de l'exécution des obligations et de l'exercice de vos droits, à vous ou à WEX, dans les domaines du droit du travail, du droit de la sécurité sociale et de la protection sociale, dans la mesure permise par les lois en vigueur.

Dans la mesure où ces données sont gérées par nos conseillers en santé au travail, ce traitement est nécessaire aux fins de la médecine préventive ou de la médecine du travail, pour l'évaluation de votre capacité de travail, le diagnostic médical, la prestation de soins ou de traitements de santé ou sociaux, ou la gestion de systèmes et de services de santé ou sociaux, da.1 (i)3.2 (c)-s-8 (dom)-24.d

au travail ; de réaliser des
ajustements ou des
aménagement aux tâches

De manière générale, nous ne conserverons vos données à caractère personnel que dans la mesure où elles sont nécessaires aux fins pour lesquelles elles ont été collectées. Il s'agira généralement de la période de votre (contrat de) travail avec nous ainsi que la durée de tout délai de prescription légal applicable après votre départ et (car il peut ne pas s'avérer pratique de supprimer des données à la date exacte correspondant à la fin de la période de limitation) jusqu'à un an après, bien que certaines données, telles que les informations sur les retraites, puissent devoir être conservées plus longtemps. Il se peut que nous conservions certains types de données spécifiques, par exemple des registres fiscaux, pour différentes périodes, conformément aux lois en vigueur.

Veuillez consulter notre Politique globale de gestion des registres pour plus de détails sur la conservation des registres des employés. Notre Politique globale de gestion des registres et notre Liste de conservation des registres ont été créées après avoir soigneusement pris en compte et trouvé un équilibre entre différentes normes dictées par les exigences légales et fiscales, les préoccupations en matière de sécurité des données, les règles de confidentialité et les préférences commerciales.

Accès aux données

Au sein de WEX, vos données à caractère personnel peuvent être consultées ou divulguées en interne (notamment à d'autres sociétés du groupe) sur la base du principe du besoin d'en connaître pour :

les ressources humaines, notamment les gestionnaires et les membres de l'équipe ;

la direction responsable de la gestion ou de la prise de décisions relative à votre relation avec WEX ou impliquée dans un processus RH relatif à votre relation avec WEX ;

les administrateurs du système ; et

lorsque nécessaire, pour l'exécution de tâches spécifiques ou la maintenance du système par le personnel des équipes WEX telles que l'équipe des services financier, informatique et des RH.

Des tierces parties avec lesquelles nous collaborons pour nous fournir des services, tels que l'hébergement, le support et la maintenance du cadre de nos systèmes d'information des RH, peuvent également avoir accès à vos données à caractère personnel.

Il se peut également que les données à caractère personnel soient partagées avec certains systèmes interconnectés tels que les systèmes de recrutement et les systèmes locaux de paie et de prestations. Les fournisseurs de ces systèmes, leurs sociétés associées et leurs sous-traitants peuvent accéder aux données contenues dans ces systèmes.

Les exemples de tierces parties avec lesquelles vos données seront partagées sont les suivants : les autorités fiscales, les autorités réglementaires, les assureurs de WEX, les banquiers, les administrateurs informatiques, les avocats, les auditeurs, les investisseurs, les consultants et autres conseillers professionnels, les prestataires de services de paie et les administrateurs des programmes de prestations de WEX. WEX attend de ces tierces parties qu'elles traitent les données qui leur sont divulguées conformément aux lois en vigueur, notamment en ce qui concerne la confidentialité et la sécurité des données.

Lorsque ces tierces parties agissent en tant que « responsable du traitement des données » (par exemple, un prestataire de service de paie), elles exécutent leurs tâches pour notre compte et selon nos instructions aux fins susmentionnées. Dans ce cas, vos données à caractère personnel ne seront divulguées à ces parties que dans la mesure nécessaire pour fournir les services requis.

En outre, il se peut que nous partagions des données à caractère personnel avec les autorités nationales pour des raisons de conformité aux obligations juridiques qui nous incombent. C'est par exemple le cas dans le cadre de procédures judiciaires imminentes ou en cou

WEX a recours à diverses méthodes techniques et organisationnelles pour sécuriser vos données à caractère personnel conformément aux lois en vigueur.

WEX s'engage à protéger la sécurité des données à caractère personnel que vous partagez avec nous.

Droit à la limitation du traitement

Vous avez le droit de limiter le traitement de vos données à caractère personnel lorsque :

vous contestez l'exactitude des données à caractère personnel jusqu'à ce que nous ayons pris les mesures suffisantes pour corriger ou vérifier leur exactitude ;
le traitement est illicite, mais que vous ne voulez pas que nous effacions vos données ;
nous n'avons plus besoin des données à caractère personnel aux fins du traitement, mais que celles-ci vous sont encore nécessaires pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice ;
vous vous êtes opposé au traitement justifié par des intérêts légitimes (voir ci-après), pendant la vérification portant sur le point de savoir si les motifs légitimes poursuivis WEX prévalent sur les vôtres.

Lorsque des données à caractère personnel sont soumises à des limitations de cette manière, nous ne les traiterons qu'avec votre consentement ou pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice.

Droit au retrait du consentement

Lorsque vous nous avez donné votre consentement pour traiter des données, vous avez le droit de retirer ce consentement à tout moment. Pour ce faire, vous pouvez (i) dans certains cas, supprimer les données pertinentes du système RH concerné (notez toutefois que, dans ce cas, elles peuvent rester dans des systèmes de sauvegarde et systèmes connexes jusqu'à ce qu'elles soient supprimées conformément à notre politique de conservation des données) ou (ii) en contactant votre contact local des ressources humaines.

Droit d'opposition au traitement justifié par des intérêts légitimes

Lorsque nous nous appuyons sur un intérêt légitime pour traiter des données, vous avez le droit de vous opposer à ce traitement. Si vous vous y opposez, nous devons arrêter ledit traitement, sauf si nous pouvons démontrer qu'il existe des motifs légitimes et impérieux pour le traitement qui prévalent sur vos intérêts, vos droits et vos libertés, ou pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice. Lorsque nous nous appuyons sur des intérêts légitimes comme base de traitement, nous pensons pouvoir démontrer de tels motifs légitimes et impérieux, mais nous examinerons chaque cas individuellement.

Droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle

Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle, en particulier dans l'État membre dans lequel se trouve votre résidence habituelle, si vous estimez que le traitement de vos données à caractère personnel constitue une violation des lois en vigueur.

Avis de modifications

WEX peut modifier ou mettre à jour le présent Avis de traitement équitable à tout moment.

Si nous changeons notre approche en matière de protection des données, vous serez informé de ces modifications ou serez informé que nous avons mis à jour l'Avis de traitement équitable afin que vous sachiez quelles informations nous traitons et comment nous les utilisons. Le présent Avis de traitement équitable a été mis à jour et révisé pour la dernière fois le 1er avril 2019.

